

« Quelques outils simples pour vendre du poison » : petit bréviaire (sarcastique) pour entreprises polluantes

Gagner sa vie en vendant du poison n'est pas chose facile. Cela peut même devenir périlleux quand des activistes, associations, et même juges de tout poil se mêlent de vos petites affaires lucratives, car il reste dans la loi quelques qualifications fâcheuses qui peuvent parfois compliquer votre tâche. Amis producteurs de pesticides dangereux, de produits chimiques toxiques, de médicaments inutiles et nocifs, de polluants éternels, d'aliments obésogènes, d'additifs et d'édulcorants cancérigènes, ne tremblez plus : des années d'expertise ont permis de développer une panoplie de discours et d'actions simples à l'efficacité éprouvée.

Afin de démocratiser l'accès à ces recettes habituellement vendues leur pesant d'or par des agences de communication, les voici en « open source ». A vous ensuite de les adapter au poison qui vous concerne et de les faire porter par des experts dans les arènes médiatiques à fort audimat et les cénacles qui légiféreront sur le maintien de vos produits sur le marché.

Prônez la complexité

Pouvez-vous imaginer une situation, un objet, un concept dont on ne pourrait dire qu'il est complexe ? La complexité a l'avantage de placer un seuil distinguant les choses simples des choses complexes. La bonne nouvelle, c'est qu'on ne sait pas mesurer la complexité et qu'il n'y a pas de consensus sur la valeur du seuil. Vous pourrez donc affirmer sans risque que la situation qui vous est reprochée est complexe, et que ne pas le reconnaître, c'est être simpliste, voire manichéen. Ça n'a l'air de rien, mais c'est une excellente manière de semer le doute dans l'esprit de vos opposants, ce qui nous amène au deuxième argument.

De quoi peut-on être absolument certain ? Popularisée par la présidence Trump, la post-vérité ouvre des perspectives fantastiques pour défendre vos activités. Certes, la science élabore des connaissances. Mais elle revendique aussi les limites et les imperfections de ses savoirs, et même, tenez-vous bien, qu'ils seront un jour dépassés. Faites valoir que la preuve définitive démontrant la dangerosité de votre produit n'a pas été obtenue. Plus de recherches sont nécessaires. Les scientifiques se sentent toujours concernés par la causalité et la preuve et vous sèmerez le doute dans leurs rangs. Soyez relativistes, évoquez sans réserve l'équivoque, le controversé, le débattu. La science devenant une opinion comme une autre, les études épidémiologiques et toxicologiques prouvant la nocivité de votre juteux business ne seront qu'une assertion parmi d'autres tout aussi fondées. Et voici venir le troisième argument.

Soulignez l'intentionnalité cachée

S'il n'y a plus de faits mais des opinions, alors soulignez à grands traits les intentions politiques de vos adversaires. N'hésitez pas à les accuser d'être moralisateurs : par un merveilleux renversement des valeurs, c'est un moyen infaillible de jeter le discrédit sur les enquiquineurs. Ils justifient leurs attaques par la science, vous soulignerez qu'ils agissent en militants, en idéologues liberticides, voire en terroristes si vous êtes d'humeur outrancière. Ça fait toujours son petit effet. Le débat sera opportunément déplacé : il ne sera plus question de preuve mais de conviction, et il vous sera facile de saturer l'espace médiatique pour l'emporter sur ce terrain. Pour cela, vous mobiliserez avantageusement les quatrième et cinquième arguments.

Exposez la finalité

Bien entendu, la fin réelle de votre activité, votre enrichissement, ne justifiera pas grand-chose aux yeux de vos détracteurs. Vous serez toutefois assez habiles pour présenter une autre finalité : lutter contre la faim dans le monde (si vous vendez des pesticides ou des aliments malsains peu chers), lutter contre un fléau sanitaire (si vous vendez de la nourriture « light » ou des additifs alimentaires), connecter les peuples du monde (si vous vendez des jets privés), etc. Au-delà de ces fins spécifiques, ne dédaignez jamais l'argument massue auquel sont toujours sensibles les élus : il faut sauvegarder l'emploi de ceux qui produisent vos poisons pour soutenir la croissance du territoire dont ils ont reçu les suffrages. Et hop, vous voici patriote soucieux de la question sociale !

Plaidez la responsabilité individuelle

En même temps que vous inventerez des finalités indiscutables qui vous feront passer pour une belle âme, vous rappellerez que le problème n'est pas le poison, mais la manière dont il est consommé. Si vous vendez de la malbouffe, faites la promotion de l'activité physique et des légumes, et blâmez les consommateurs qui n'auraient pas suivi vos recommandations. Si vous vendez des pesticides ou des produits chimiques toxiques, vous insisterez sur le non-respect coupable du port des équipements personnels de protection. Dans cette même veine, promouvez la résilience : pourquoi les victimes de vos poisons ne saisiraient-elles pas cette chance que vous leur offrez de rebondir ? Vous serez surpris de la facilité avec laquelle ce retournement de la relation causale sera accepté, encouragé et même financé par les pouvoirs publics. Que cela ne vous empêche pas de transformer l'essai en affirmant à tout bout de champ votre attachement à la responsabilité individuelle, vous serez bientôt intronisé défenseur de la liberté. Et vous devrez faire connaître cet engagement, c'est là que le sixième point devient essentiel.

Recourez au mécénat

N'hésitez pas à financer des recherches sur vos propres poisons. Créez des associations spécialisées et des comités ad hoc où vous recruterez pêle-mêle, industriels, représentants de l'Etat et scientifiques qui établiront des priorités sur les sujets à étudier, multiplieront réunions et colloques, orienteront des programmes de recherche. Plutôt que de fastidieuses études toxicologiques, proposez de creuser la piste de la susceptibilité génétique des individus exposés. Publiez dans des revues à comité de lecture, faites signer par des auteurs renommés des articles scientifiques que vous aurez écrits et éditez des fascicules élégants sur votre utilité sociale. Sensibilisez les enfants, soutenez les collectivités locales, en restant discrets pour plus d'efficacité encore. Ne soyez jamais sur la défensive, mais ouverts, sincères et prêts au dialogue. Soyez le chantre roublard de la transparence. Jusqu'à ce qu'il soit nécessaire d'utiliser la septième arme.

Utilisez l'intimidation

Faites-vous craindre. Entourez-vous d'une ribambelle d'avocats qui menaceront de plaintes pour diffamation tous les empêcheurs d'empoisonner en rond. Que ce soit clair : aucun paratonnerre de données scientifiques ne les protégera des foudres judiciaires. Et puisque le rapport de force économique est en votre faveur, utilisez-le en justice pour réclamer de lourdes sanctions financières. Agitez aussi une bardée de trolls pour saturer les réseaux sociaux. N'ayez aucun scrupule à ternir la réputation scientifique de vos adversaires. Visez bas, calomniez tous azimuts.

Dénoncez le tribunal médiatique

Préparons-nous tout de même au pire : si votre activité est particulièrement nocive, il est possible que les sept premiers points soient insuffisants. Pas de panique, cependant, nous avons une solution même pour ces cas extrêmes ! Convoquez la présomption d'innocence, dénoncez le tribunal médiatique, les officines (si si !), laissez l'incendie s'éteindre dans la lenteur judiciaire en promettant que vous contribuerez activement à l'investigation pour mettre fin à d'insupportables insinuations. Vous pourrez compter sur la prescription, l'absence de preuve de votre intentionnalité ou de vos connaissances des effets toxiques de vos poisons. Quand bien même vous seriez condamné, les procédures d'appel, lorsqu'elles sont suspensives, vous permettront de gagner de précieuses années. Et si le jugement s'avère définitif, vous laverez votre honneur en prétextant qu'on ne peut évaluer avec les critères actuels ce qui a été fait dans le passé, et réutiliserez alors en boucle les arguments précédents.

Voici donc la boîte à outils que nous vous offrons. Des armes simples et complémentaires que vous adapterez facilement au poison que vous voulez continuer à vendre. Le poison doit apparaître pour ce qu'il est, une marchandise comme une autre avec ses circuits de production, de distribution et de marketing. Il n'y a rien de déshonorant à faire du commerce et à protéger avant tout ses intérêts. Au royaume du libre-échange, le poison est une valeur sûre, la santé publique, une utopie contre-productive.

Marc Billaud, directeur de recherche au CNRS ; **Julie Noiro**t, enseignante-chercheuse à l'université Lyon-II ; **Pierre Sujobert**, professeur d'hématologie à l'université Lyon-I et aux Hospices Civils de Lyon.